

taché l'annexe. Le votant sortira immédiatement du bureau de votation.

Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le remettre à l'officier autorisé, qui, s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Si l'électeur vote pour plus d'un candidat, ou fait sur le bulletin quelque marque au moyen de laquelle il peut être reconnu, son vote sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur il sera passible de punition par une amende de \$500, ou un emprisonnement de six mois.

L. O. DAVID,  
Officier-Rapporteur

Hôtel de Ville,

Montréal, 21 Mars 1911



## EGOUTS

### DEPARTEMENT DES EGOUTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ou ruelles ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale, pour la construction desdits égouts, à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 298, concernant les égouts, adopté le 23 février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du soussigné, le ou avant le 4 avril, 1911.

Cinquième avenue, de la rue Dandurand au chemin de la Petite Côte.

Rue St-Justin, de l'extrémité de l'égout actuel à la rue Ste-Catherine.

Rues Casault, Cartier et Dorion, de la rue Sherbrooke à la rue Gauthier.

Sixième avenue, de la rue Verchères à la rue Masson.

Rue Sherbrooke, de l'extrémité de l'égout actuel, jusqu'à 200 pieds au Nord de la rue Comte et longeant la rue Comte jusqu'à la rue Dufferin.

L'avenue Atwater, de la rue Centre à la rue St-Patrice et sur la rue Centre de l'extrémité de l'égout actuel vers l'ouest, jusqu'à la rue Atwater.

Rue St-Hubert, de la rue Bélanger en allant vers la station 44, quartier St-Denis, égout auxiliaire 4ième section.

Rue St-Hubert, de la station 7620 à l'église catholique romaine via Villeray.

STUART HOWARD,  
Surintendant des Egouts.

Bureau du Surintendant des Egouts.

Hôtel de Ville.

Montréal, 22 mars, 1911.

Ballot Box, after having detached the annex. The voter will then forthwith quit the poll.

If a voter inadvertently spoils a ballot paper, he may return it to the proper officer, who, on being satisfied of the fact, will give him another one.

If the elector votes for more than one candidate, or places any mark on the ballot paper by which he may afterwards be identified, his vote shall be void and will not be counted.

If the voter takes a ballot paper out of the poll, or fraudulently puts into the ballot box any other paper than the ballot given him by the Deputy Returning Officer, he will be liable to a fine of \$500 or imprisonment for a period of 6 months.

L. O. DAVID,  
Returning Officer.

City Hall,

Montreal, 21st March 1911



## SEWERS

### SEWERS DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that sewers have been constructed in the undermentioned streets and lanes, and proprietors assessed, who desire to have the special assessment rate for the construction of said sewers reduced on account of previous existing sewers or drains, or other causes in accordance with by-law No 298, concerning sewers, passed on the 23rd February 1903 must make their claim in writing to the undersigned on or before the 4th of April 1911.

Fifth avenue, from Dandurand street to Petite Côte road

St. Justin street, from end of existing sewer to Ste. Catherine street.

Casault, Cartier and Dorion streets, from Gauthier street to Sherbrooke street.

Sixth avenue, from Verchères to Masson street.

Sherbrooke street, from end of existing sewer to 200 feet North of Comte street and along Comte street, as far as Dufferin.

Atwater avenue, from Centre to St. Patrick street and along Centre street from the end of existing sewer Westwards to Atwater avenue.

St. Hubert street, from Bélanger street to about station 44, St. Denis ward relieving sewer, 4th section.

St. Hubert street, from station 7620 to the Roman Catholic church, via Villeray St. Denis ward relieving sewer.

STUART HOWARD,  
Superintendent of Sewers.

Superintendent of Sewer's Office.

City Hall.

Montreal, March 22nd 1911.